

L'ÉDITO

La logistique: puissant levier au service de la stratégie politique



François-Michel LAMBERT
député, ancien Président de la Commission
Nationale Logistique (2015-2019), enseignant-
chercheur au CRETLog (Université Aix-Marseille,
2006-2012).

Le plan vaccinal c'est tellement simple à décrire : il suffit d'injecter le bon vaccin, au bon endroit, à la bonne température, par la bonne personne au bon patient !

Tout l'art de la logistique apparaît, entre cette phrase simple et la mise en œuvre complexe de cet objectif.

Force est de constater qu'après le retard des masques, des tests, du traçage des cas contacts, nous sommes encore en retard sur la vaccination.

Et pourtant dès le 24 mars 2020 j'alertais le gouvernement pour qu'il se dote d'un expert en logistique dans le cadre de cette crise. C'est seulement en novembre 2020 que le gouvernement créera finalement une task-force pour le plan vaccinal, dont le patron sera débarqué 2 mois plus tard. Loin de critiquer en cette période j'espère et je retrouve confiance avec l'arrivée, inéluctable, de l'expertise de cabinets privés pour que nous puissions tenir autant que possible les objectifs, qui rappelons-le, sauveront des vies, nous permettront de retrouver une vie sociale normale, de relancer l'économie.

Cependant ne nous trompons pas, aucun retard pris ne sera entièrement comblé.

Alors quel est le problème de fond de ces échecs visibles, de la situation plus profonde d'une France classée 16ème mondial en performance logistique ?

La réponse : la logistique encore et toujours n'a pas été asso-

ciée à la conception de la stratégie !

Pourtant au cours de l'année écoulée, elle a fait la démonstration qu'elle était une fonction vitale pour les activités de survie, grâce à une agilité de ses opérateurs : approvisionnement des lieux de soin et des magasins en produits de première nécessité, traitement des déchets, transport en général... Ce sont les « premiers de corvée », maillons anonymes de la chaîne logistique (manutentionnaires, chauffeurs, caissier(e)s, éboueurs, logisticiens de terrain...), qui ont assuré, à côté du personnel soignant, le maintien à flot du pays.

Même si cette pandémie était imprévisible, de nombreux pays, comme la France, ont souffert d'un défaut d'anticipation, tant au niveau sanitaire qu'au niveau logistique. Pourtant, ce n'était pas inéluctable comme le montre la situation de nombreux pays comme le Japon, Singapour ou l'Allemagne, dont le bilan est moins dramatique. Ce sont des pays mieux positionnés dans la hiérarchie logistique mondiale, où l'anticipation est mieux intégrée par les gouvernements.

On le comprendra donc, les 3 moteurs d'une performance logistique, sont bien l'anticipation, l'agilité, et la coopération sur toute la chaîne, la Supply-chain.

Le carburant de ces moteurs ce sont les données, les datas. Plus il y en a, de qualité, traités aussi vite que possible, plus on pourra anticiper, revoir ce qui était prévu et assurer la coopération de toutes les parties prenantes : la logistique c'est le pilotage des flux physiques et des flux financiers par les flux d'informations.

Cette pandémie aura donc révélé l'importance économique et sociétale de la logistique et la conscience de ses lacunes en France. On l'aura compris elle nécessite une vision et une approche stratégique inédites et partagées par les acteurs publics et privés.

Or, la logistique reste une activité trop marginalisée au niveau de l'appareil d'Etat et des décideurs publics: elle ne donne lieu ni à une vision globale, ni à une démarche stra-

tégique, et n'est connectée à aucune stratégie industrielle ou d'aménagement du territoire. Le rejet de la planification logistique publique est un non-sens, alors même que les entreprises en font un fondement de leurs stratégies. Elle n'a pas de ministre de tutelle dédié et n'est pas traitée de façon cohérente au sein de l'appareil de l'Etat, tour à tour filière économique importante (10% du PIB), support opérationnel pour certains ministères et même vue comme secondaire depuis le ministère des transports.

Notre sous-performance en matière logistique générerait entre 20 et 60 milliards d'euros de surcoûts. C'est autant à gagner pour notre système économique si nous savons hisser la France dans le top 5 mondial.

Une telle situation n'est aujourd'hui plus admissible. Il est indispensable d'avoir une véritable politique d'État, articulée avec les régions et les acteurs professionnels, intégrant les objectifs stratégiques des politiques publiques : sécurité et protection, transition écologique, industrie, aménagement du territoire, performances des acteurs économiques, ...

Pour que la France retrouve une souveraineté dans ces domaines régalien, une performance dans son mode de développement, la logistique doit être prise en compte au plus haut niveau de l'Etat, avec une gouvernance et des moyens adéquats.

La feuille de route est connue, elle a été présentée en mars 2016 en Conseil des Ministres, France Logistique 2025. Aux vues de la crise, elle nécessite une mise en œuvre plus ambitieuse encore, avec une nouvelle organisation, de nouvelles procédures, des compétences renforcées, des règles clarifiées entre les différentes parties prenantes et un investissement majeur dans la performance de l'information du producteur jusqu'à l'utilisateur final.

Ce sera l'un des grands enjeux à venir, cela exige que la logistique soit attribuée à un membre du gouvernement, rattaché au Premier Ministre ●

REGARD D'EXPERT

Vers une renaissance du Conseil de Coopération des Etats Arabes du Golfe (CCEAG) ?



Bertrand BESANCENOT
est senior advisor chez ESL Network. Il a passé
la majorité de sa carrière au Moyen Orient en
tant que diplomate français. Il est notamment
nommé Ambassadeur de France au Qatar en
1998, puis Ambassadeur de France en Arabie saoudite en 2007.
En février 2017 il devient conseiller diplomatique de l'Etat puis,
après l'élection d'Emmanuel MACRON en tant que Président
de la République, Emissaire du gouvernement du fait de ses
connaissances du Moyen Orient.

L'accord qui a été signé le 5 janvier entre le Qatar et l'Arabie Saoudite - au nom des quatre pays auteurs de l'embargo contre Doha - est important car si il est un premier pas vers le dégel entre pays du Golfe, il constitue aussi le début d'un processus de négociation qui pourrait déboucher sur une renaissance du CCEAG.

1 / Le compromis d'Al Ula est bien sûr le résultat des pressions de l'administration Trump, mais il reflète d'abord un rapprochement entre le Qatar et l'Arabie Saoudite, qui est à la fois logique et bienvenu. En effet, ces pays sont de taille très différente mais ils ont beaucoup de traits en commun :

- La plupart des tribus qataries sont originaires de ce qui est aujourd'hui l'Arabie Saoudite, y compris la famille régnante des Al Thani.
- Les deux pays sont majoritairement wahhabites : C'est le pacte signé en 1743 par les Saoud avec le prédicateur Abdel Wahhab qui est à l'origine de l'unification de l'essentiel de la péninsule arabique sous l'autorité des Saoud ; et Abdel Wahhab appartenait, lui, à la tribu des Banou Tamim, dont font partie les Al Thani.
- Le Qatar a connu avec Cheikh Hamad ben Khalifa (actuellement l'Emir Père) un processus de changement rapide et d'affirmation nationale, qui sont poursuivis par son fils Cheikh Tamim. L'Arabie Saoudite de Mohamed ben Salman (MBS) est engagée à son tour dans un processus de réforme économique et sociale mais aussi d'affirmation nationale dont il est difficile de ne pas voir certains parallèles. Naturellement l'échelle n'est pas la même et la transformation de l'Arabie a des conséquences régionales importantes, mais il est clair que les deux pays concourent à une « modernisation

du Wahhabisme » dont on peut espérer un effet modérateur.

- Il existe des complémentarités non exploitées entre les deux pays, en particulier les besoins en gaz de l'Arabie - pour le substituer au pétrole dans ses centrales électriques et ses usines de dessalement de l'eau de mer - qui pourraient avantageusement venir du Qatar. Cela ne s'est pas fait jusqu'à présent en raison de tensions politiques, mais une réconciliation entre Riyad et Doha pourrait permettre un tel développement bénéfique pour les deux pays.

2 / Naturellement on ne peut pas masquer les divergences qui subsistent au sein du CCEAG, et qui feront l'objet des discussions à venir pour parvenir à un nouvel arrangement entre ces pays :

- La première concerne la volonté du Qatar de préserver une politique étrangère autonome, qui ne soit pas simplement alignée sur celle de Riyad. L'émirat entend notamment ménager son grand voisin iranien car ils partagent le même gisement gazier géant dans le Golfe, même si Doha n'est pas pressé de voir Téhéran le concurrencer sur le marché gazier... Le Qatar a aussi une tradition de proximité avec la Turquie - le drapeau ottoman a flotté sur Doha jusqu'en 1916 - et il est clair que les Qataris entendent conserver cette relation privilégiée qui est un garant supplémentaire de leur autonomie.
- La deuxième divergence concerne la méfiance réelle qui persiste entre dirigeants qatari et abou dabiens. Elle s'explique par une concurrence entre les deux pays dans les domaines culturels et sportifs ; mais elle repose aussi sur un vrai désaccord quant à la question de l'Islam politique : Abou Dabi est en pointe pour le combattre alors que Doha considère normal de le laisser s'exprimer - notamment les Frères Musulmans - sur sa chaîne satellitaire Al Jazeera. Cette opposition se traduit concrètement sur le terrain en Libye où les deux pays soutiennent chacun une des parties en conflit.
- La troisième divergence concerne le souhait de Mascate de continuer à entretenir des relations de confiance avec Téhéran et de jouer un rôle de médiateur entre l'Iran et les autres pays du Golfe ; alors que Riyad et Abou Dabi ont pour priorité de faire refluer l'influence iranienne au Moyen Orient.

3 / Néanmoins les choses évoluent rapidement dans la région et peuvent créer des occasions de rapprochement entre les pays du CCEAG et d'apaisement des tensions dans la région (ce que le Koweït appelle de ses vœux depuis longtemps) :

- L'administration Biden envisage de réintégrer à certaines conditions l'accord nucléaire avec l'Iran, en rétablissant un

dialogue critique avec ce pays. La négociation sera très difficile car les positions de départ sont très éloignées, mais une fenêtre d'opportunité s'ouvre avec la fin de la politique de l'administration Trump.

- Saoudiens et Emiriens forment de facto le « couple » dirigeant du CCEAG, mais avec le rapprochement saoudo-qatari, le jeu sera plus multilatéral. D'autant plus que des différences sont apparues entre Riyad et Abou Dabi sur le Yémen, sur la normalisation avec Israël et récemment à l'égard de la Turquie. En tout cas, les discussions entre pays du CCEAG devraient permettre de mettre sur la table toutes ces différences entre membres pour tenter de rapprocher les points de vue.
- Face à la nouvelle donne que représente l'arrivée de l'administration Biden, les pays du Golfe ont un intérêt évident à présenter une image moins désunie, afin de mieux peser sur les discussions concernant l'avenir de leur région.
- La normalisation des EAU et de Bahreïn avec Israël ouvre de nouvelles perspectives ; d'autant plus que des contacts existent depuis longtemps entre Tel Aviv et le Qatar mais aussi avec Oman ; et que MBS paraît sensible aux capacités technologiques et militaires d'Israël. Une évolution de la situation est donc possible à condition que les Israéliens soient prêts à aller plus loin que le plan Kushner, inacceptable au roi Salman en l'état. Les Européens ont là une opportunité à saisir pour relancer le processus de paix au Proche Orient.

Tous ces éléments devraient conduire à réanimer le CCEAG qui, depuis 3 ans, n'existait plus que virtuellement.

Sur le plan politique une renaissance du CCEAG pourrait s'établir sur la base de l'acceptation de différences entre pays, à condition qu'elles ne portent pas atteinte à l'intérêt général. Au contraire, les relations particulières que tel ou tel pays peut avoir avec certains partenaires de la région et au-delà peuvent contribuer à élargir l'influence du CCEAG.

Sur le plan économique, toute une série de projets communs - monnaie unique, liaison entre réseaux électriques, transports ferroviaires etc ... - peuvent être remis en chantier, consacrant concrètement la communauté de destin de pays proches sur le plan culturel.

Une renaissance du CCEAG serait donc dans l'intérêt bien compris des pays membres, mais aussi tant des Etats-Unis que de l'Europe, qui sont des partenaires économiques importants et qui ne peuvent qu'espérer voir les pays du Golfe réunis pour apporter leur contribution à l'émergence d'un Moyen Orient plus stable ●

REGARD D'EXPERT

Des mazarinades aux réseaux sociaux, ou l'intangibilité des ressorts de l'opinion publique



Damien Liccia
Vice-président de l'Observatoire stratégique de l'information



Jean-Baptiste Delhomme
Partner d'Antidox

Recours à des modérateurs, exigence de responsabilité, volonté accrue de régulation, espace public numérique confronté à un supposé déferlement de rumeurs, de fake news, de désinformation et autres discours de haine : ces différentes problématiques mises à l'agenda par les pouvoirs publics ont entraîné l'avènement de nouvelles politiques publiques destinées à réguler le web. L'attention du politique s'alarme sans cesse à chaque actualité. Dernière en date, la peur, toute récente, d'une importation en France des "théories" QAnon succède aux craintes plus anciennes désormais d'ingérences informationnelles étrangères. Avec les inquiétudes que nourrissent les différents phénomènes qualifiés de "nouvelles radicalités", l'espace socio-numérique s'assimile, de plus en plus, à une zone de tous les dangers. Bien que le phénomène fasse aujourd'hui la une, celui-ci n'a, cependant, rien de bien nouveau dans l'histoire de l'espace public, et de son corollaire, l'opinion publique. Remis dans une perspective historique, sa mise sur le devant la scène questionne moins sur les mutations dudit espace que sur les méta-discours qui le caractérisent, notamment de la part des acteurs politiques.

L'année dernière, les éditions du CNRS ont fait paraître un ouvrage fort intéressant signé par un certain "Roy Pinker", pseudonyme derrière lequel se cache une équipe de chercheurs spécialisés dans l'étude des archives médiatiques, s'appuyant dans ses recherches sur des outils d'analyse adaptés au big data. Dans Fake news & viralité avant internet les chercheurs établissent des sortes de parallèles, loin d'être anachroniques, entre notre modernité informationnelle et la vie des idées, médiatisée pour l'essentiel, des siècles précédents (essentiellement les XVIIIe et XIXe siècles). Alors que la nouvelle configuration de l'espace public induite par les réseaux sociaux ne manque pas, à chaque haut-fait recouvrant une dimension éminemment médiatique, d'être mise sur le devant de la scène, sous le sceau de l'inédit et du jamais vu jusque-là, ce sont, pourtant, moins les ruptures que les continuités qui s'avèrent saisissantes.

Retour aux sources

À travers l'étude de la circulation de la micronouvelle, et fausse nouvelle au demeurant, des lapins du cimetière du Père-Lachaise qui pulluleraient au contact des morts, les auteurs de cet ouvrage soulignent que l'étude des "phénomènes viraux qui caractérisent l'information médiatique dès le XIXe siècle [...] permet de montrer que l'analyse de la circulation accélérée de nouvelles vraies et fausses comme s'il s'agissait d'un phénomène caractéristique de notre société contemporaine, globale et connectée, est erronée, voire, au regard de l'histoire, délirante".

En remontant le temps, et en revenant un siècle en arrière, l'étude du marché de l'opinion en voie de constitution, sous les effets conjoints d'une forme de libéralisation accrue de la société, que cette dernière soit voulue ou non, de l'émergence d'un espace public entretenant une relation dialectique avec la cour et d'une "démocratisation" des vecteurs d'information, nous permet de revenir à l'âge d'or de la société de l'information. Époque matricielle et véritable creuset du cadre informationnel dans lequel, malgré les évolutions techniques indéniables (des nouvelles à main, en passant par la presse jusqu'aux réseaux sociaux) et les postures ambivalentes et non linéaires des autorités (entre tolérance, plus ou moins tacite, volonté de contrôle et répression, se succédant sans qu'un sens de l'histoire ne s'en dégage avec certitude), nous évoluons encore de nos jours, à minima sous nos latitudes. Une époque que nous qualifions d'âge d'or, avec malice, puisque, après tout, si dans une ère de post-truth nous serions entrés, encore faut-il bien, qu'en un temps, un lieu et un espace, ait existé ce monde de concorde informationnelle parfait duquel rien de problématique n'aurait su affleurer. Après tout, évoquer quotidiennement la montée du faux, l'accélération de la diffusion des discours de haine, l'exposition sans cesse répétée à des logiques de désinformation, et sans même parler de la prolifération des discours licencieux, cela ne revient-il pas, en creux, à esquisser l'hypothèse d'un âge

d'or vers lequel nous devrions revenir. Cet âge formidable où, par-delà son inéluctable devenir grégaire, la société des hommes parvenait à échapper à tous les "maux" inhérents aux "mots". Époque naturellement fantasmée, et qui pourtant, en un sens, semble aiguillonner le législateur.

L'âge d'or (utopique) de l'espace public

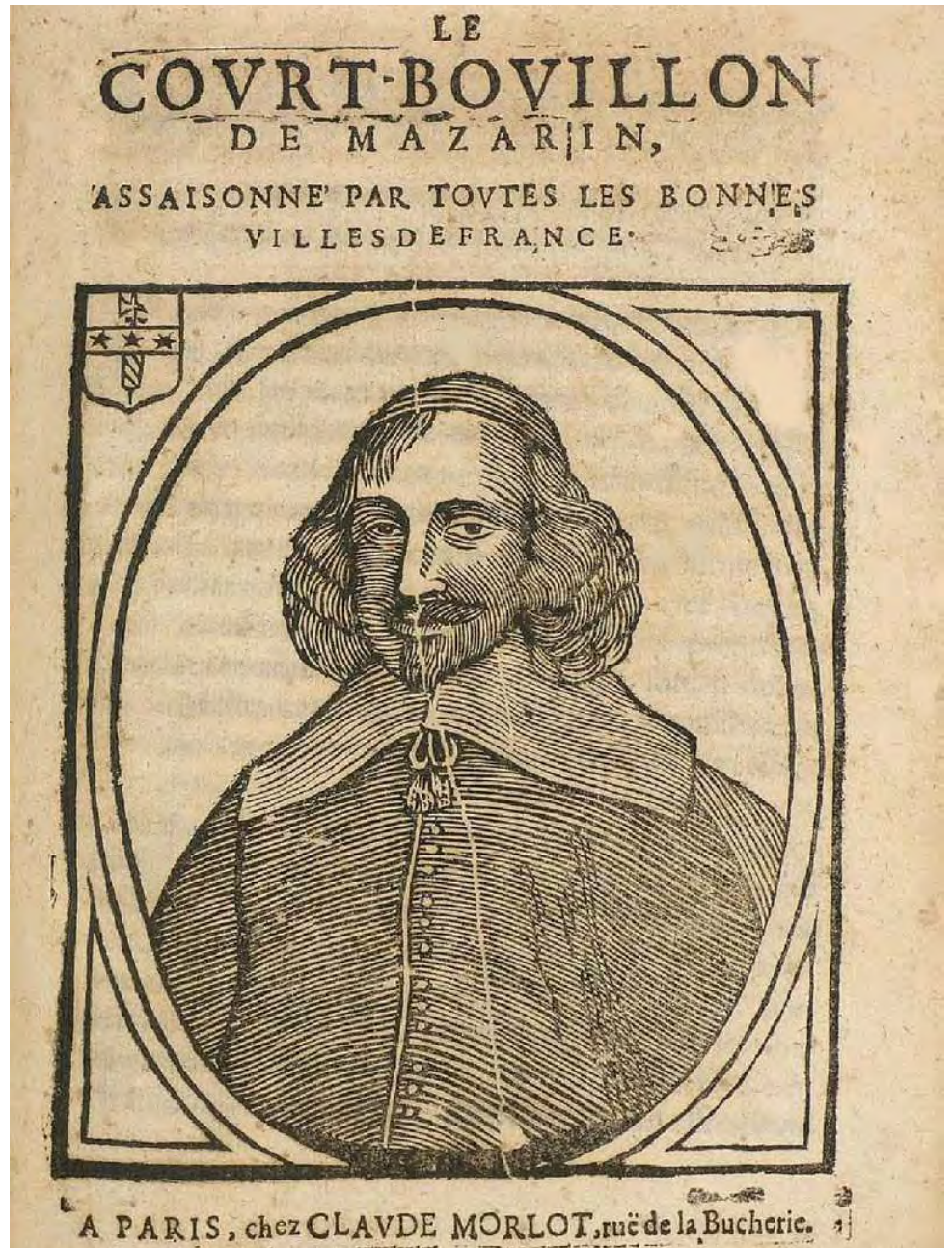
Car en matière d'âge d'or, nous avons surtout affaire à du bruit, de la fureur, de la rumeur et du faux, et ce de manière indistincte. Dans Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIIIe siècle, l'historienne Arlette Farge, parmi les principales spécialistes de l'histoire sociale de ce siècle, souligne que dans le Paris de ce temps "l'important est le bruit, la rumeur, la déambulation agitée de la nouvelle, transformée puis contredite", et d'ajouter que même "l'homme le plus sensé perd la tête avec plaisir", puisque "jamais il ne sait si ce qui circule est mensonge ou erreur, fait avéré ou produit de l'extravagance". On souhaiterait décrire Twitter de nos jours, qu'on pourrait aisément transposer de tels propos, sans risquer de créer un artefact travesti et erroné.

S'intéressant au mode de circulation des idées et des récits, et notamment ceux qui proviennent du monde populaire, par antagonisme avec la cour, l'historienne revient sur la circulation des nouvelles à la main, du nom de ces gazettes qui circulaient avant que les journaux en bonne et due forme ne viennent les remplacer. Les qualifiant de "maquis qui échappe aussi bien aux contemporains qu'aux historiens", elle insiste notamment sur leurs dimensions "ano-

nymes, lacunaires, éphémères" et souligne que "répandues à vive allure, écrites à la hâte, transmises entre ombre et lumière, elles inondent les grands et petits et sont par essence invérifiables". Autant d'éléments qui mis bout à bout en viennent à constituer non pas tant l'esprit du siècle que l'atmosphère de l'époque, qui se caractérise par l'idée que "la légitimité de penser sur l'empire sur son interdiction", tandis que la transgression "génère, dans les circonstances culturelles et politiques du temps, une audace et une assurance qui sont un des faits politiques majeurs du siècle".

Rumeurs, mensonges et violences créatrices (de l'opinion publique)

Autant d'éléments déjà en germe au siècle précédent, du temps de la Fronde et des mazarinades, du nom de cette littérature destinée à décrédibiliser le cardinal Mazarin. Dans un article publié en 2010, et intitulé quand l'imprimé devient une arme dans le combat politique : la France du XVIIe au XXe siècle, l'historien Jean-Yves Mollier, spécialiste de l'histoire de l'édition, estime que les vers, pamphlets et autres libelles publiés à cette époque participent à la structuration d'une opinion publique en France. Se référant aux travaux de l'historien dix-septième Christian Jouhaud, ayant étudié pas moins de 5 000 mazarinades conservées dans les bibliothèques, Jean-Yves Mollier souligne qu' "à partir du moment où la contestation de la personne du cardinal Mazarin dépasse le cercle des courtisans ou des familiers de la politique pour devenir une question nationale, la capacité de l'écrivain, du texte imprimé,



de la caricature, du placard, de la gravure à mobiliser les consciences se vérifie. Alors même que la majorité de la population demeure analphabète, une opinion publique semble voir le jour, prête à propager les nouvelles de Paris aux frontières, de la ville à la campagne et à transcender ainsi les conditions et les différences de statut".

Pour l'historien, les mazarinades, dont plus de 1 000 exemplaires ont été comptabilisés pour les années 1649 et 1652, "contribuèrent à faire descendre la politique dans la rue". Dans un article intitulé Déjà-vu et publié en 2017 dans la revue Médium, l'historienne, sociologue et médiologue Catherine Bertho-Lavenir souligne que les mazarinades, qui "saturent l'espace public en France à un moment où le pouvoir royal est en grand danger [...] nourrissent des polémiques de toutes sortes, assaisonnées d'insultes et de propos diffamatoires". Établissant un parallèle avec nos vecteurs de communication contemporains, elle souligne que les mazarinades "partagent bien des traits avec les polémiques entretenues par les médias sociaux contemporains et avec les informations mensongères qui ont émaillé les récentes élections américaines et françaises". Il est ainsi fort cocasse de constater que cette phase supposément embryonnaire de l'espace public, marquée en France, par la prolifération des mazarinades est celle qui, comme le souligne Catherine Bertho-Lavenir, à la suite de Michel de Certeau, se caractérise par la viralité, certes relative par rapport à notre époque mais considérable pour le XVIIe siècle, de contenus imprimés qui "ne développent pas une pensée dans un espace intellectuel mais visent à faire tomber, discréditer, disparaître leur cible". Par ailleurs, ces textes qui sont, la plupart du temps de commande, dans

une optique de brouiller les pistes, du moins autant que faire se peut, nous renseignent également sur la dimension proto-industrielle de la fabrication du faux. À croire qu'au berceau de l'opinion publique le faux et le vrai n'ont pas été apportés de manière harmonieuse et équilibrée, mais que le premier s'est chargé de baptiser cette opinion publique naissante du feu du faux, de la violence, de la haine et de la fureur.

Guère étonnant dès lors que les rémanences de cette naissance haute en couleur continuent de circuler dans les tubes de nos réseaux sociaux contemporains. De quoi, peut-être, faire mentir l'idée selon laquelle l'on ne se baignerait jamais deux fois dans le même fleuve. Derrière le vernis technologique, source de bien des illusions, c'est comme si les ressorts de structuration de l'opinion se perpétuaient siècle après siècle. Seules les appréhensions, politiques notamment, fluctueraient, sans nécessairement trancher de beaucoup avec des devancières, plus ou moins oubliées, plus ou moins refoulées ●

1. Pinker, Roy. Fake news & viralité avant Internet: les lapins du Père-Lachaise et autres légendes médiatiques. CNRS éditions, 2020.
2. Farge, Arlette. Dire et mal dire: l'opinion publique au XVIIIe siècle. Seuil, 1992.
3. Presse, nations et mondialisation au XIXe siècle, sous la direction de Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, 512 pp.
4. Christian Jouhaud, Mazarinades : la Fronde des mots, Paris, Aubier, 1985
5. Lavenir, C. (2017). Déjà-vu. Médium, 52-53(3-4), 85-100. <https://doi.org/accesdistant.sorbonne-universite.fr/10.3917/mediu.052.0085>



REGARD D'EXPERT

L'accord sur les investissements UE-Chine met-il la Chine au centre du jeu diplomatique ou au centre des critiques ?



OCTOBOT CONSULTING

propose des services d'intelligence économique sur la Chine et les entreprises chinoises.

Octobot allie savoir linguistique et expérience de l'IE avec des compétences techniques en développement informatique et intelligence artificielle, afin de proposer des solutions innovantes et adaptées à ce marché complexe.

L'accord global sur les investissements établi entre l'Union européenne et la Chine le 30 décembre 2020 est un accord de principe, qui clôt 7 années de négociations entre les deux parties. Les Européens en attendent le rééquilibrage d'une relation qu'ils considèrent comme asymétrique. Le marché européen est en effet ouvert à la concurrence chinoise et ce dans tous les secteurs, tandis qu'en Chine des pans entiers de l'économie sont verrouillés aux acteurs étrangers, ce qui permet aux acteurs chinois de s'épanouir pleinement à l'abri de la concurrence. Selon les Européens, le traité devrait permettre de mieux garantir le respect de la propriété intellectuelle, interdire les transferts de technologie forcés et renforcer la transparence dans l'attribution de subventions aux entreprises publiques chinoises. L'accord comprend également un volet sur la protection des investissements, sur l'amélioration de l'environnement d'investissement ainsi que sur les standards de travail et le développement durable.

Le détail de l'accord n'a pas été rendu public mais son impact diplomatique se fait d'ores et déjà sentir. La Chine pouvait déjà se féliciter de la signature en 2020 du RCEP, un accord de libre échange qui rassemble notamment les pays de l'ASEAN le Japon et l'Australie. En cas d'accord avec l'Union Européenne, Pékin se retrouverait au centre d'un nouveau réseau d'accords économiques n'incluant pas les Etats-Unis. Ces derniers ne s'y sont pas trompés,

Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale fraîchement nommé par Joe Biden, a fait savoir que l'administration Biden-Harris "apprécierait de pouvoir s'entretenir en amont avec ses partenaires européens sur [leurs] préoccupations communes à l'égard des pratiques commerciales la Chine", sous-entendant qu'un tel accord pourrait mener à des remous entre Washington et Bruxelles. Après les blocages de l'administration Trump à l'OMC et sa décision de se retirer du RCEP, l'administration Biden aura donc fort à faire pour contrer l'influence croissante de la Chine dans les accords économiques internationaux.

Côté européen, de nombreux acteurs ont souligné le caractère précipité des négociations, beaucoup en France ont insisté sur la volonté d'Angela Merkel de l'obtenir avant la fin de la présidence allemande de l'UE tandis que des Etats comme la Pologne appelaient au contraire à ne pas signer un accord qui serait "prématuré". Par ailleurs, la question du travail forcé en Chine monte en puissance au sein des opinions publiques européennes. Plusieurs organisations et think tanks accusent en effet les entreprises chinoises, parfois sous-traitants de grandes marques européennes, de recourir au travail forcé de populations ouïghoures. Ces associations pointent l'hypocrisie de signer un accord qui n'incite pas la Chine à mettre fin à ces pratiques. Pékin s'est simplement engagée à "poursuivre ses efforts en vue de la ratification de la convention de l'Organisation mondiale du travail sur la lutte contre le travail forcé" et l'UE a précisé cette semaine qu'elle n'attendait pas de la Chine une ratification de cette convention comme préalable à la signature de l'accord. Si ces critiques à l'encontre de la Chine restent sur le devant de la scène, la ratification de l'accord par le parlement européen risque d'être un exercice particulièrement complexe. Dans tous les cas, cette ratification finale ne devrait pas intervenir avant 2022, date de la prochaine présidence française du Conseil européen.

Côté chinois, l'accord ne déchaîne pas les passions. Si quelques commentateurs insistent sur l'impact diplomatique de cet accord pour la Chine alors que les Etats-Unis vont chercher à se rapprocher de l'UE, la plupart d'entre eux se concentrent sur le processus de négociation et les gains potentiels pour les entreprises chinoises souhaitant investir en Europe ●



À propos de nous



Xavier DESMAISON CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.